



**Rigueur : en avant toute et toujours contre les mêmes !**

Une fois de plus, le gouvernement a choisi de faire payer les plus pauvres : dans le cadre de la loi de finances adoptée par l'Assemblée nationale en seconde lecture, a été décidée « *la suppression de l'indexation des tranches de revenus du barème de l'impôt sur le revenu ainsi que des seuils et plafonds intervenant dans le calcul de cet impôt à hauteur de l'évolution des prix hors tabac prévue en 2011, soit 2,1 % (imposition des revenus 2011)* » (UNAF).

Plutôt que de créer une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu qui n'aurait pesé que sur les plus riches, avec cette mesure, ce sont environ 200 000 foyers nouveaux qui deviendront imposables. Outre les sommes dues au titre de l'IR, ces foyers perdront les réductions réservées aux familles non-imposables : Taxe foncière, Taxes d'habitation, redevance télé...

Jointe à la réduction du nombre des tranches d'imposition, à la fiscalisation et à la mensualisation des prélèvements sociaux, à l'alourdissement de la TVA et au relèvement du seuil de perception de l'impôt sur la fortune, c'est une véritable politique de réduction de la progressivité de l'impôt qui est systématiquement mise en œuvre.

Cette politique a d'ores et déjà un effet massif sur le pouvoir d'achat des familles, sur leur accès aux biens et services de première nécessité et sur l'emploi. L'UFAL dénonce cette mesure à injuste, car elle fait supporter les effets de la crise à ceux qui en souffrent le plus.

Dans ce contexte, il est illusoire de compter sur les familles pour se sacrifier encore davantage pour payer une « dette » dont elles ne sont pas responsables. Pour l'UFAL, l'argent public des impôts et des prélèvements sociaux doit être exclusivement utilisé à l'avantage de l'intérêt général, des citoyens et leurs familles. C'est par rapport à ces principes républicains qu'elle questionnera les candidats aux prochaines élections et que ses militants et associations locales se joindront aux actions locales de résistance aux fermetures et privatisations de services publics.